

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 Avril 2026**

--- L'an deux mille vingt-six le vingt-sept avril à 18 heures 15 le conseil communautaire de la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SALIGNAC, sous la présidence de Brice CHADEBEC, Président.  
Date de la convocation : 14 avril 2026

Membres en exercice : 27  
Titulaires présents : .....25  
Suppléants présents : ...0  
Pouvoirs : ..... 2  
Votants : .....27

Membres présents : René AVINENS, Thierry BELLEMAIN, Xavier BOISSONNET, Philippe BOTALLA, Brice CHADEBEC, Alain COSTE, Frédéric DRAC, Sophie DUPARCHY, Aurélie DURAND, Angélique EULOGE, Regis FELICETTI, Geneviève FONTIN, Claude GUERINI, Patrick HEYRIES, Marc HUSER, Philippe IZOARD, Kerouan LEROUX, Dominique LOPEZ, Jean-Philippe MARTINOD, Alain MORNET, Nathalie NICOLINO, Alix PERRIN, Alexandra PUT, Farid RAHMOUN, Éric TEDESCHI.

**DCC N° 15/2026**

Absents excusés : Didier ROUIT (pouvoir à Frédéric DRAC), Pierre Yves VADOT (pouvoir à Philippe Izoard).

Secrétaire de séance : Claude GUERINI

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE CANTON VOLONNE SISTERON**

--- Le Président informe les membres du conseil communautaire que la CCJLVD a en charge l'entretien de l'éclairage public et que, dans ce cadre, elle adhère au Syndicat Mixte du Sisteronais Moyenne Durance d'Énergie et des Réseaux d'Éclairage Public (SMSMD) pour une partie de ses communes.

--- Il y a donc lieu de procéder à la désignation des délégués de la Communauté de communes au sein de l'organe délibérant de ce syndicat, à savoir 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

--- Après avoir fait appel à candidature sur ces postes de représentants au SMSMD, le conseil communautaire, à 15 votes « pour » et 12 abstentions :

- **ELIT**, les représentants suivants :
  - Éric TEDESCHI, Titulaire,
  - Frédéric DRAC, Titulaire,
  - Aucun candidat ne s'est présenté au poste de suppléant.

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

- 5 MAI 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

----- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président  
B. CHADEBEC



Le secrétaire de séance,  
C. GUERINI